



MODALITÉS ADMINISTRATIVES

SECTEUR AQUATIQUE

SITUATION DE PANDÉMIE

MESURES SANITAIRES GÉNÉRALES

En cas de symptômes de la COVID-19 ou si vous avez été en contact avec quelqu'un ayant des symptômes de la COVID-19, restez à la maison.

Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps lors de vos déplacements dans le bâtiment et sur le bord de la piscine.

Vous devez vous désinfecter les mains en entrant dans la YWCA Québec et vous laver les mains avec du savon régulièrement.

Une distanciation sociale de 2 mètres doit être respectée en tout temps.

MESURES SANITAIRES POUR LA PISCINE

Vous devrez circuler avec votre couvre-visage à l'intérieur de la YWCA, dans le vestiaire, de même que sur la promenade de la piscine. Le baigneur/nageur ne doit pas porter le couvre-visage dans l'eau puisqu'il peut gêner la respiration, lorsque mouillé.

Une distanciation sociale de 2 mètres doit être respectée en tout temps.

Les douches ne seront pas accessibles. Seules les 2 douches donnant sur la promenade de la piscine seront accessibles afin de se rincer (et non pas se laver) avant et après la baignade.

Les vestiaires seront accessibles aux personnes inscrites seulement. Un vestiaire vous sera attribué par courriel quelques jours avant le premier cours. Il est important de respecter cet attribution tout le long de la session.

L'utilisation des cabines pour se changer ou des cabines de douche (l'eau sera coupée) est obligatoire pour se changer. Les membres d'une même cellule familiale devront utiliser la même cabine pour se changer. Vous devez vous changer dans la même cabine avant et après votre cours. Chaque cabine a son propre numéro qui est aussi indiqué sur le sac que l'on vous fourni. Elles seront désinfectées entre chaque cours.

L'utilisation des vestiaires sera limitée à 15 minutes avant le début du cours et à 15 minutes à la fin.. Un sac vous sera fourni pour y placer vos effets personnels que vous pourrez apporter avec vous sur le bord de la piscine. Veuillez le déposer par terre dans la cabine avant de quitter.

Suivant les recommandations de la Croix-Rouge, les enfants qui suivent les cours de Canard à Junior 4 doivent être accompagnés de leur parent dans l'eau.

BONNET DE BAIN

Le bonnet de bain est obligatoire pour tous les participants dans toutes les installations.

ANNULATION ET REPRISE DE COURS

Pour des raisons qui sont hors de notre contrôle (bris mécanique, ventilation, chloration, tempête de neige, qualité ou température de l'eau, etc.), il se pourrait que nous ayons à annuler et à reporter une période de l'activité à laquelle vous êtes inscrit. Le report se fait toujours à la fin de la session, au même horaire.

Selon les recommandations de la santé publique, le début de la session pourrait être retardé. Afin de pouvoir tenir un minimum de 8 semaines de cours, le début pourrait être repoussé au plus tard à la mi-février. Les cours annulés vous seront remboursés ou crédités.

ABSENCE

Un cours ne peut être repris lors d'une autre plage horaire et aucun accommodement ne peut être fait avec le moniteur. Un délai de 24 heures est exigé pour annuler un cours privé. Sinon, les frais du cours ne sont pas remboursables.

INTERRUPTION DES COURS

Il arrive parfois des situations où nous sommes dans l'obligation de fermer la piscine, en plein déroulement d'une activité.

- Si plus de 50% du temps d'enseignement du cours a été donné, il n'y aura pas de reprise de cours à la fin de la session;
- Si moins de 50% du temps d'enseignement du cours a été donné, le cours sera entièrement repris à la fin de la session au même horaire, lorsque la situation le permettra.

ACCÈS À LA PISCINE

Pour des raisons de sécurité et de respect pour les usagers occupant la piscine, nous demandons aux clients d'attendre dans les vestiaires jusqu'au début de leur activité.

PRÉSENCE PARENTS

Afin de limiter le nombre de personnes à l'intérieur de la bâtisse dans le contexte actuel, un enfant peut être accompagné par un seul parent. Pour des raisons de sécurité et pour favoriser les apprentissages, le nombre de parents présents sur le bord de la piscine sera contrôlé ainsi :

- Groupes *Étoile de mer, Canard, Tortue de mer, Loutre de mer, Salamandre, Poisson-lune, Crocodile, Baleine et Junior 1 à 4* : seul le parent accompagnateur allant dans l'eau est admis.
- Groupes *Junior 5 à 10* : aucun parent admis. Les parents peuvent assister au cours de la fenêtre au deuxième étage.

RENCONTRE DE PARENTS

Les parents sont invités à rencontrer le moniteur de leur(s) enfant(s) deux fois pendant la session : à la sixième semaine lors des évaluations de mi-session pour discuter des progrès de l'enfant et à la dixième semaine lors de la remise du carnet pour le résultat final.

Les parents sont autorisés à observer le déroulement des cours de leur(s) enfant(s) (voir section Présence parents). Une fois le cours commencé, il est très important que les parents n'interviennent pas auprès de leur(s) enfant(s), car cela risque de perturber le déroulement du cours et peut également nuire au cheminement de l'enfant. Ceci s'applique même si l'enfant verse quelques larmes. Nous devons laisser aux enfants et aux moniteurs un certain temps pour s'adapter. Dans certains niveaux, il est normal qu'il y ait quelques pleurs au premier cours ou que l'enfant n'écoute pas tout le temps. Il sera toujours possible d'en discuter avec le moniteur après le cours.

TRANSFERT DE GROUPE

Pour toute demande de transfert de groupe, veuillez communiquer avec nous au 418-683-2155 poste 128. Aucun transfert ne sera accepté après la troisième semaine de cours.

PERSONNEL AQUATIQUE

Les membres de notre personnel peuvent enseigner des cours différents d'une session à l'autre. Nous ne pouvons donc garantir et/ou divulguer leurs noms. L'affectation du personnel se fait après la période d'inscription.

CARNETS

Les participants ayant un carnet des sessions précédentes sont priés de l'apporter au premier cours. Les carnets des enfants absents lors du dernier cours seront disponibles le lundi suivant le dernier cours, à l'accueil. Après deux semaines, les carnets non-réclamés seront jetés au recyclage. Prenez note qu'aucun carnet ne sera envoyé par la poste.

CHAUSSURES ET POUSETTES

Par mesure d'hygiène, aucune chaussure provenant de l'extérieur (bottes, souliers, sandales) n'est tolérée dans les vestiaires. Veuillez les laisser dans les étagères à l'entrée. Soyez prudents : lorsque le plancher des vestiaires est mouillé, il peut être très glissant.

Les poussettes sont interdites dans les vestiaires et sur le bord de la piscine. Un stationnement à poussette est à la disposition des parents à l'entrée des vestiaires.

PRISE DE PHOTOS

Il est interdit de prendre des photos dans les vestiaires et sur le bord de la piscine.

NOURRITURE ET BOISSON

Aucune nourriture ou boisson (autre que de l'eau dans une bouteille de plastique) n'est autorisée dans l'enceinte de la piscine ni dans les vestiaires.

FÊTES ET JOURS FÉRIÉS

Tous les cours sont maintenus lors des journées de fêtes suivantes : Saint-Valentin, Vendredi Saint, dimanche de Pâques, Lundi de Pâques, Fête des mères, Fêtes de pères, Fête des Patriotes, Saint-Jean-Baptiste, Fête du Canada, Fête du Travail et Action de Grâce.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont remisés à l'accueil.

Après 3 semaines, les objets non-réclamés seront envoyés à l'Écoboutique.

EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE COLLABORATION !